

Comprendre la rébellion touareg : retour sur les accords passés -02-10-07

jeudi 21 mai 2009

Dans cette analyse, l'ambassadeur Doulaye Corentin Ki revient sur les racines profondes de la rébellion touareg et les accords qui ont été conclus dans le passé sans pour autant réussir à régler la question définitivement : le « Pacte National » du Mali du 11 avril 1992 et « Accord établissant une paix définitive entre le Gouvernement de la République du Niger et l'Organisation de la Résistance Armée » paraphé à Ouagadougou le 15 avril 1995 et solennellement signé à Niamey le 24 avril 1995.

Depuis quelque temps, on entend de nouveau des bruits de bottes dans la région sahélienne de l'Afrique de l'Ouest, particulièrement au Mali et au Niger. De nouveau, des Touaregs ont pris les armes pour se faire entendre alors qu'on croyait le problème définitivement résolu après le « Pacte National » du Mali du 11 avril 1992 et « Accord établissant une paix définitive entre le Gouvernement de la République du Niger et l'Organisation de la Résistance Armée » paraphé à Ouagadougou le 15 avril 1995 et solennellement signé à Niamey le 24 avril 1995(1).

En effet, le 23 mai 2007, des assaillants, identifiés comme étant des Touaregs, ont attaqué deux garnisons dans la ville de Kidal, au nord du Mali. Ils se sont, par la suite réfugiés dans les montagnes de Teghargat à la frontière algérienne. Ce groupe d'assaillants, qui s'est auto dénommé « Groupe du 23 mai », a été condamné par les signataires du Pacte National. Malgré un « Accord de paix, de sécurité et de développement de la région de Kidal », signé sous l'égide de l'Algérie en juillet 2006, le même groupe a perpétré des attaques contre des éléments de l'Armée malienne les 26 et 27 août 2007. Au cours de ces embuscades de nombreux soldats maliens ont été kidnappés par le même groupe dirigé par un certain Ibrahim Ag Bahanga qui rejette la paix signée avec Bamako.

C'est aussi avec stupeur que l'on a appris l'attaque, au mois de février 2007, d'une caserne à Iferouane, à l'extrême nord du Niger, qui fit 45 morts et de nombreux blessés. L'attaque a été revendiquée par un groupe qui se dénomme « Mouvement National pour la Justice » (MNJ), commandé par un certain Aghali Alambo. Depuis lors, d'attaques en représailles, la situation se complique de jour en jour au Niger, avec ses effets collatéraux.

Ces actions au Mali et au Niger sont-elles coordonnées ? Bien que le groupe du Mali ait annoncé la naissance d'une « Alliance Touareg Niger-Mali » (ATNM) avec des objectifs et des revendications communes éventuelles, cette information n'a pas été confirmée par les rebelles Touaregs du Niger.

Mais que s'est-il donc passé pour que l'on assiste à une résurgence de question touarègue ? On se rappelle qu'il n'y a pas encore très longtemps, la stabilité et la sécurité en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement dans la région sahélo-saharienne avait été mise à rude épreuve au début des années quatre vingt dix par la rébellion touarègue qui a notamment affecté directement le Mali et le Niger, mais aussi, de façon indirecte, les pays limitrophes de ces deux Etats comme le Burkina Faso, l'Algérie et la Libye(2).

Il est évident que les dirigeants concernés par le problème devront mener une réflexion plus sérieuse qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent car les racines du mal semblent plus profondes qu'on ne l'imagine. Le présent écrit n'est pas une analyse des causes du problème touareg, mais juste une tentative de rappel des actions qui ont été antérieurement entreprises pour régler la question, mais qui ne sont peut-être pas suffisantes.

On sait que d'une façon générale, les Touaregs, qui comptent à peu près 1,5 million d'âmes(3), n'ont jamais été soumis à une autorité centrale étrangère ; ils ont toujours vécu en nomades, sillonnant l'immensité du Sahel et même du Sahara sur des milliers de kilomètres. Durant la colonisation, ils ont, comme les autres peuples africains, tentés de résister à l'invasion, mais ont

¹ Temoust est un des sites touareg

² KI Doulaye Corentin est de nationalité burkinabè. Il est depuis 2007 chef du bureau de l'Union Africaine au Tchad.

fini par subir la loi du plus fort. Par la suite, ils se sont sentis marginalisés par la puissance coloniale au profit des agriculteurs sédentaires, subissant du coup un double traumatisme : celui du colonisateur et celui de l'agriculteur qui le considérait comme un empêcheur de « cultiver en rond ».

Au moment de la colonisation, l'autorité française a rencontré une résistance farouche de la part de ces hommes du désert. Les tentatives de pénétration par le Nord s'étant avérées inefficaces, la conquête fut menée par le Sud en suivant le fleuve Niger. Les Pères blancs qui s'étaient installés à Tombouctou en 1896 accompliront la mission d'éclaireurs et permettront aux troupes françaises, parties du Sud, de faire la jonction à Timaouine (Algérie) avec celles venant du Nord. Vers 1906, la France parvint à imposer sa mainmise sur le Sahara central, tout en concédant aux Touaregs une autonomie relative qui les laissait libres de leurs mouvements. Mieux, à l'avènement de la République soudanaise en 1958, puis de la Fédération du Mali en 1959, ils auraient reçu des autorités françaises, la promesse que leur autonomie serait respectée par les Etats nouvellement indépendants. Ces promesses ne furent pas tenues et les Touaregs se retrouvèrent répartis entre plusieurs pays, avec des frontières définies c'est-à-dire sans la liberté de mouvement dont ils avaient l'habitude.

A partir de 1958, les processus d'indépendance étaient en cours. La France, ou des français caressèrent un moment, l'espoir de créer un vaste espace indépendant(4). Les Touareg refusèrent l'idée. Cependant, leur marginalisation croissante les incita à créer, en 1958, à Kidal, le Mouvement Populaire de l'Azawad (MPA)(5), qui caressa, un moment le rêve d'un Etat touareg. Mais, l'éclatement de la Fédération du Mali voit la proclamation de la République du Mali en septembre 1960, sous la présidence de Monsieur Modibo Keita tandis que le Niger devenait lui aussi indépendant le 3 août 1960.

La première fronde des Touareg du Mali remonte à 1963, soit trois ans après l'indépendance du pays. Cependant, les deux régimes qui se sont succédés depuis 1960, ceux de Modibo Keita et de Moussa Traoré, ont, chacun à sa façon, occulté le problème et n'ont donc pas cru bon en examiner en profondeur les causes qui sont aussi bien endogènes qu'exogènes. En effet, les lendemains d'indépendance voient une centralisation excessive du pouvoir et un Parti unique à vocation intégrationniste. C'est donc logiquement que la réponse de l'Armée malienne de l'époque fut l'utilisation disproportionnée de la force (bombardement sévère des positions rebelles avec ce que cela comporte de morts et de blessés). Les auteurs de ces actes de rébellion sont alors qualifiés de bandits armés par les autorités qui voulaient minimiser ainsi le problème.

Une délégation est alors envoyée par le MPA en Algérie pour solliciter l'aide du Gouvernement algérien. Mais le Président algérien de l'époque, M. Ahmed Ben Bella, fera arrêter les membres de cette délégation pour les remettre aux autorités maliennes.

L'arrivée de Moussa Traoré au pouvoir en 1968 à la tête d'un Comité militaire de Libération Nationale (CMLN) ne changea pas fondamentalement la donne. Certes, les débuts furent prometteurs avec les grâces accordées aux meneurs de la rébellion de 1963, mais très vite, contesté de toute part, le régime crut trouver son salut dans des aventures guerrières et dans la répression contre la population y compris les Touaregs.

Malgré tout, la résistance touarègue prend de l'ampleur et s'organise. Les grandes années de sécheresse et surtout celle des années 70 ainsi que les problèmes économiques des Nord malien et nigérien ont vu les jeunes Touaregs partir vers des horizons divers. Nombre d'entre eux partirent en Libye où le Colonel Kaddafi avait déclaré à plusieurs reprises que ce pays était le leur et qu'ils pouvaient en acquérir la nationalité à tout moment. Nombre d'entre eux furent enrôlés pour faire la guerre contre l'armée tchadienne dans la conquête de la bande d'Aouzou. D'autres se rendent en Algérie, en Palestine, au Liban et en Syrie où ils s'intègrent entre autres, dans les organisations palestiniennes. Certains allèrent même jusqu'en Afghanistan. Après l'expulsion des Palestiniens du Liban et le transfert du siège de l'OLP à Tunis, la majorité de ces jeunes va retourner au Sahara pour rejoindre la résistance touarègue, devenant à leur tour, des formateurs de commandos.

Ainsi, le Mouvement Populaire de Libération de l'Azawad (MPLA), créé depuis 1988 par IYYAD AG GHALI, déclencha une rébellion dans la nuit du 28 juin 1990 sur les localités de Menaka et de Tidermène. La répression, par l'Armée malienne fut, une fois de plus lourde et sans pitié. Cette répression ne vint pas à bout de la rébellion. On commença alors à négocier. Un sommet fut organisé à Djanet, en septembre 1990, à l'initiative de l'Algérie et rassembla les Présidents malien, nigérien, algérien et le Colonel Muhammad Kaddafi. Ce fut le début d'un long processus qui aboutit aux accords de Tamanrasset instaurant un cessez le feu entre le MFUA (Mouvements et Fronts Unifiés de l'Azawad) et le Gouvernement malien.

En effet, au cours de leur cheminement, le choc des susceptibilités, les ambitions personnelles et les programmes divergents voient les mouvements se multiplier ou se subdiviser au gré des intérêts. Ainsi, le MPLA se scinda en deux : le Mouvement Populaire de l'Azawad (MPA) de IYYAD et le Front Islamique Arabe de l'Azawad (FIAA) avec comme leader SAHABY OULD SIDI MOHAMED et rassemblant surtout des arabes. Le MPA lui-même finira par se scinder et verra naître le Front Populaire pour la Libération de l'Azawad (FPLA) avec RHISSA AG SIDI MOHAMMED et l'Armée Révolutionnaire de Libération de l'Azawad (ARLA) sous la direction de ABDERRAHMANE MOHAMMED GUELA.

Ces Mouvements ne sont évidemment pas exempts des querelles de chapelles qui divisent les Etats musulmans et sont donc traversés par des courants intégristes qui les amènent à faire de la surenchère. Au conflit d'ordre ethnique opposant ces différents mouvements au gouvernement central de Bamako, s'est ajoutée une grave crise économique poussant les Touaregs à se réfugier en Algérie, au Burkina Faso et en Mauritanie.

Sous le mandat de Moussa Traoré, Bamako voyait derrière ces actes de rébellion des interventions étrangères, notamment algérienne ainsi que la main du Colonel Kadhafi qui dit-on, rêvait d'une République Islamique du Sahara. Des contacts furent donc pris avec les autorités de ces deux pays ainsi qu'avec la France : Bamako décida d'impliquer plus particulièrement Alger pour la recherche d'une solution. Dès lors, on ne parla plus de bandits armés mais de Mouvements rebelles. Ainsi donc, Le 6 janvier 1991, un accord visant à instaurer la paix et la sécurité dans les régions du Nord du Mali est signé à Tamanrasset (Algérie) entre une délégation du Gouvernement malien et les représentants des différents mouvements Touarègue : Cet accord prévoyait entre autre, la démilitarisation des régions de Kidal, Gao et Tombouctou et la mise sur pied d'une commission de suivi.

La chute de Moussa Traoré en mars 1991 n'a pas changé les données du problème, mais verra une meilleure volonté des autorités maliennes de résoudre le problème du Nord, d'autant plus que les Mouvements Touarègues eux-mêmes recherchent l'unité d'action. En effet, le 10 décembre 1991 le MPA, le FPLA, l'ARLA et le FIAA tiennent une réunion d'unification à Ghardaia (Algérie) à l'issue de laquelle ils créent une Organisation dénommée « Mouvement des Fronts Unifiés de l'Azawad » (MFUA).

Les nouvelles autorités maliennes ont créé, dès le départ, une atmosphère de discussion et de concertation sur tous les grands problèmes nationaux. Ainsi durant la conférence nationale qui s'est tenue du 31 juillet au 15 août 1991 sous la présidence du général Amadou Toumani Touré, et à laquelle les représentants des Touareg ont participé, le problème du Nord a été abondamment évoqué. De nombreuses autres réunions ont eu lieu au cours de la même année tendant toutes à la réinsertion harmonieuse des Touaregs dans la société malienne (réunion technique préparatoire de Ségou du 25 au 27 novembre ; conférence de Mopti du 6 décembre). Toutes ces concertations ont pu aboutir à des sessions de négociation qui ont débouché sur la signature d'un Pacte National le 11 avril 1992. Celui-ci constituait désormais l'accord-cadre de règlement des problèmes du Nord.

Bien entendu, le Pacte National ne réglait pas tout. Il fallait, par des gestes concrets, faire renaître la confiance entre groupes ethniques, notamment entre Touareg et Songhaï (ces derniers, pour « rendre la monnaie de leur pièce » aux touaregs, avaient créé le Mouvement Patriotique « Ghanda-Koi ») (6), entre nomades et sédentaires, entre éleveurs et agriculteurs, entre l'administration et les administrés du Nord. Par ailleurs, la plupart des Touareg avaient fui dans les pays limitrophes où, bien que vivant dans des camps, ils bénéficiaient de la tranquillité et de l'assistance internationale.

Ce sera la tâche du nouveau Président, Alpha Oumar Konaré, démocratiquement élu suite à la Conférence nationale et qui prête serment le 8 juin 1992. Toute une série de mesures furent prises pour la paix des cœurs et des esprits. Dans cet ordre d'idée, une réunion fut organisée en 1994, en Algérie une fois de plus, afin de discuter de la mise en œuvre du Pacte National. Les décisions prises lors de la réunion étaient relatives aux quotas de réinsertion des combattants dans les forces armées, les services de sécurité, les groupes paramilitaires, l'administration publique et à la réinsertion socio-économique des ex-combattants dans des petits projets de développement.

Au cours des années 1994 - 1995, des missions de sensibilisation sont envoyées dans toutes les régions du pays afin de faire connaître à toutes les couches de la population, les problèmes du Nord Mali. Enfin, des missions sont envoyées dans les camps de réfugiés dans les pays voisins pour sensibiliser les réfugiés Touareg et les inciter à retourner au pays. A cet égard, des accords dits « Accords tripartites » (Mali - HCR - Pays d'accueil) sont signés afin de permettre aux réfugiés de rentrer dans les meilleures conditions.

Comme on l'a vu, le Pacte National préconisait l'intégration des combattants Touareg de même qu'il prévoyait l'accès des Touaregs à différents postes de l'Etat. Dans le domaine économique, une Commission mixte partenaires du développement - Gouvernement a été mise sur pied afin de mobiliser les ressources nécessaires au développement du Nord. Ainsi, sur 11.645 combattants recensés, 9.000 avaient été réintégrés dans la vie civile productive et près de 2.400 avaient été réintégrés dans la fonction publique.

Un Programme d'appui à la réinsertion socio-économique des ex-combattants du Mali (PAREM) a été mis sur pied avec l'aide du PNUD et de nombreux autres bailleurs de fonds.

Mais puisque la paix ne peut être durable sans désarmement, il fallait que les protagonistes montrent leur vraie volonté de ne plus revenir sur les engagements pris. Ainsi plus de 3.000 combattants ont remis volontairement leurs armes dans les sites de cantonnement de Léré, Bourem, Menaka et Kidal. Ces armes ont été brûlées en public le 27 mars 1996 lors d'une cérémonie solennelle appelée « Flamme de la Paix ». A cette occasion, les mouvements armés ont proclamé leur autodissolution et ont demandé à bénéficier d'une amnistie générale.

Jusqu'aux récents événements, tout semblait donc aller bien dans le meilleur des mondes. Mais il faut se souvenir que les deux principales causes de la rébellion Touarègue reposent sur l'exclusion de ceux-ci des rouages de la société et le déclin économique des régions habitées par eux, c'est-à-dire le Nord aussi bien du Mali que du Niger. Le Pacte National, qui est un bon document en terme de contenu, n'aurait-il pas été entièrement exécuté ? Il appartient au Gouvernement malien d'étudier la situation à cet égard et éviter, une fois de plus, une répression aveugle qui n'a laissé dans le passé, que de mauvais souvenirs.

LA REBELLION TOUAREGUE AU NIGER

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la rébellion Touarègue au Niger a pris comme inspiration celle du Mali. S'étant affirmée au lendemain de la signature du Pacte National elle a les mêmes bases de revendication : la souveraineté sur une certaine aire du Sahara d'avant l'ère coloniale, et les mêmes griefs : marginalisation politique, économique et sociale après l'indépendance du Niger et, fait nouveau par rapport aux Touarègue du Mali, la légitimité du nombre.

Tout comme au Mali, la sécheresse et ses conséquences envoyèrent des milliers de Touaregs en exil, principalement en Algérie et en Libye. Ils y rencontrèrent bien évidemment leurs frères du Mali avec qui ils eurent tout le loisir d'échanger sur leurs conditions, la perte de leur identité culturelle, leurs mauvaises conditions de vie, l'exploitation des richesses de leurs régions sans aucune compensation, leur marginalisation politique et économique.

Alors qu'ils sont en exil en Libye, les Touaregs maliens créent le Front Populaire pour la Libération du Niger (FPLN). En 1985, ce Mouvement lance une attaque sur Tchintabaraden. Outre la méfiance désormais tenace entre le Niger et la Libye en ce qui concerne le problème touareg, cette attaque amena l'habituelle répression militaire qui d'ailleurs prendra des proportions alarmantes après la deuxième attaque sur la même localité en mai 1990. Tout comme au Mali, les problèmes de personnes ont créés des implosions au sein de la rébellion. Après bien des vicissitudes, les nombreuses composantes de la rébellion Touarègue ont finalement opté de créer une organisation : l'Organisation de la Résistance Armée (ORA) ou Coordination de la Résistance Armée (CRA), longtemps dirigée par Mano Dayak et après lui par Rhissa Ag Boula.

Les revendications territoriales de la coordination de la Résistance Armée (CRA), semblent découler d'une loi coloniale du 10 juin 1957, portant organisation commune des régions sahariennes (ORCRS) qui regroupait des territoires de l'Algérie (sans la Kabylie), plus des 2/3 du Niger et la moitié du Tchad.

Les actes de rébellion des Touarègue du Niger, qui ont suivi, sur le plan de la formation au maniement des armes, le même itinéraire que ceux du Mali, se résument comme suit :

- 24 août 1992 : Assassinat d'un inspecteur de police par des rebelles à Agadez ;
- 27 août 1992 : L'armée déclenche une vaste opération d'arrestation de personnalités Touarègue, pour complicité présumée avec la rébellion. Le préfet EL MOCTAR INCHA et plusieurs centaines de personnes, furent arrêtés dans le Nord et le reste du pays ;
- 14 septembre 1992 : Le Gouvernement annonce l'arrestation de 157 personnes suite à l'opération déclenchée le 27 août par l'armée ;

- 5 octobre 1992 : Les Etats généraux de l'armée demandent au gouvernement de mettre à la disposition des forces de défense, les « moyens nécessaires » pour combattre la rébellion.
- 21 octobre 1992 : Attaque d'Ingal, 5 gardes républicains sont tués ;
- 18 novembre 1992 : 3 civils sont enlevés à Arlit et Iférouane par des rebelles ;
- 8 décembre 1992 : L'Allemagne lie son assistance au Niger à la libération de tous les Touaregs arrêtés.
- 15 mai 1992 : Un Français est interpellé dans le Nord pour complicité présumée avec la rébellion ;
- 24 mai 1992 : Un gendarme est tué par des rebelles à Bankilaré ;
- 11 janvier 1993 : Assassinat à Akokkan (Arilit) d'un sous-officier de la gendarmerie ;
- 12 janvier 1993 : Attaque contre un rassemblement du MNSD à Aballa : 2 morts et plusieurs blessés ;
- 13 Janvier 1993 : un groupe de rebelles endommage la station de relais des télécommunications dans le Nord d'Agadez ;
- 20 janvier 1993 : 2 gardes forestiers sont enlevés à Gadabéji ;
- 27 janvier 1993 : Libération à Agadez de 81 personnes qui restaient encore détenues depuis août - septembre 1992 pour complicité présumée avec la rébellion ;
- 30 janvier 1993 : Nouvelles attaques à Banibangou : 2 gendarmes tués ;
- 4 février 1993 : Le gouvernement annonce que les pourparlers entamés en un lieu tenu secret, achoppent sur le problème des otages de la rébellion ;
- août 1994 : Confrontation entre une patrouille de l'Armée et des rebelles, faisant plusieurs morts.

Selon les responsables du MPA au Mali, seul Mouvement Touareg à l'origine du déclenchement de la rébellion, la CRA du Niger et le MFUA ont toujours gardé des contacts étroits. Ainsi, avant le déclenchement des hostilités au Niger, les Touaregs du Mali auraient conseillé à leurs frères du Niger de chercher d'abord à dialoguer. Avec l'arrestation des responsables Touaregs, le 27 août 1992, ce conseil aurait été négligé au profit de l'action armée.

L'exemple du Mali va donc faire tâche d'huile. Après avoir accepté l'Algérie, le Burkina Faso et la France comme pays médiateurs, les Touaregs du Niger ont, eux aussi engagé des négociations avec le pouvoir central de Niamey respectivement à Alger, à Paris et à Ouagadougou.

La réunion de Paris, qui a eu lieu du 14 au 22 juin 1994 a permis de dégeler la situation, ce qui a permis à celle de Ouagadougou (25 septembre - 9 octobre 1994) d'aboutir non seulement à un cessez-le-feu à partir de cette date mais aussi d'adopter un Accord de paix traçant les grandes lignes de la collaboration future.

Cet Accord de paix sera définitivement scellé par un « Accord établissant une paix définitive entre le Gouvernement de la République du Niger et l'Organisation de la Résistance Armée » paraphé à Ouagadougou le 15 avril 1995 et solennellement signé à Niamey le 24 avril 1995.

Ce dernier document donne des bases concrètes à l'Accord de paix en décidant une réorganisation administrative du territoire et en traçant les grands axes d'un développement plus soutenu des régions concernées. Par ailleurs, il spécifie la place que les Touaregs auront désormais dans tous les rouages de l'Etat (Administration, diplomatie, défense nationale, etc.) C'est à ce titre d'ailleurs que Monsieur Rhissa Ag Boula a été nommé Secrétaire d'état au Tourisme.

Afin de veiller à la mise en œuvre de l'Accord de Paix, un « Comité Spécial de Paix » composé de chacune des deux parties sur une base paritaire et des pays médiateurs a été créé. Il avait pour missions :

- de veiller à l'application de l'Accord et du calendrier établi par celui-ci
- de veiller à ce que les dispositions de l'Accord fassent l'objet d'une large diffusion et d'une campagne d'explication auprès des populations algériennes

- de veiller à l'exécution des opérations de désarmement et de récupération de toutes les armes, munitions et matériel de guerre
- de déterminer les effectifs avant le début des intégrations.

Le « Comité Spécial de Paix » avait sous son autorité un groupe d'observateurs militaires essentiellement composé de militaires des pays médiateurs et dont les tâches consistaient à contrôler l'application du cessez-le-feu et de rendre compte de ses violations ainsi que de contrôler la récupération, la remise et le stockage des armes.

Mais, comme cela arrive souvent, les organisations qui n'ont pas été parties prenantes à l'Accord de Ouagadougou n'ont pas respecté ses clauses relatives au cessez-le-feu. Il a fallu que par la suite, le Gouvernement nigérien s'attache à rechercher de nouvelles solutions à cette rébellion résiduelle. Ce fut le cas notamment pour le groupe du Front Démocratique Révolutionnaire (FDR) qui regroupait de jeunes Toubous et arabes de la région du Lac Tchad avec lequel un accord a finalement pu être signé en juillet 1998.

A ce stade, on peut affirmer que le dispositif juridique, aussi bien au Mali qu'au Niger, existe bel et bien et que les touaregs eux-mêmes avaient la possibilité d'y recourir au lieu de prendre à nouveau les armes. Les « jeunes » se seraient-ils sentis trahis par les « anciens » qui se seraient confortablement installés depuis lors ? Et enfin, les deux Etats révisent-ils, à intervalles réguliers, les clauses des Accords signés en vue de l'amélioration de leur application ?

Quoiqu'il en soit, et au vu des rebellions multiples que l'on observe aujourd'hui en Afrique, il y a lieu de tirer des leçons :

1. En Afrique, toute société ou groupe de personnes qui se sentira exclu sera tenté de se faire entendre par des moyens violents.
2. Le Mali et le Niger ont compris que la solution du problème Touarègue serait politique et non militaire. En faisant les efforts nécessaires dans ce sens, les autorités ont pu rétablir la confiance et pacifier leur pays respectifs.
3. Le règlement du problème Touareg au Mali et au Niger a montré que les valeurs sociales africaines de sagesse, de dialogue, de tolérance et de solidarité avaient un pouvoir, une utilité et une efficacité insoupçonnés, beaucoup plus grande que l'emploi de la force.
4. Enfin, la bonne gouvernance, la démocratie et la concertation semblent être des formules incontournables pour débattre des problèmes les plus difficiles en Afrique.

Il appartient à chacun d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

Ambassadeur KI Doulaye Corentin

1 La rébellion touarègue fut un phénomène récurrent depuis les indépendances. Elle s'amplifia dans les années 80 et 90, obligeant les Etats concernés (Mali et Niger) à mener des négociations qui aboutirent aux deux documents en question.

2 Suite à ces conflits, près de 130.000 Touaregs ont pris le chemin de l'exil, devenant des Réfugiés au Burkina, en Algérie, en Libye, en Mauritanie, au Sénégal...

3 On estime la répartition des Touaregs ainsi qu'il suit : Niger : 850.000 ; Mali : 550.000 ; Algérie : 50.000 ; le reste se répartit entre des pays comme le Burkina et la Libye.

4 Les français ont caressé l'idée de création d'une Organisation Commune des régions sahariennes (OCSR) qui comprendrait les parties sahariennes de la Mauritanie, du Niger, du Soudan et du Tchad avec l'idée de les rattacher à l'Algérie française.

5 Le terme Azawad signifierait « bol » ou « cuvette » et désigne la dépression géographique au nord de Tombouctou qui constitue un vaste territoire qui couvre aujourd'hui les 6e, 7e et 8e régions du Mali. Il est habité par des populations touaregs (ou Maures) et Songhay. Voir : la Paix de Tombouctou, UNIDIR, 1999. p.31

6 Le Mouvement patriotique « Ganda Koy » qui signifierait « vrai propriétaire de la terre » avait pour Chef le Capitaine Abdoulaye Hamadahamane Maiga. Le Mouvement fut créé pour défendre les intérêts des peuples Songhaï, suite à la violence et l'activisme des Touaregs.